



DOSSIER



Une nouvelle génération
d'ostréiculteurs

« Séné sur le web :
nouveaux sites,
nouveaux services »



La Maison du Port,
fruit d'une envie collective

Séné dans
la nouvelle **Agglo**



02

ALBUM PHOTOS



Marché de Noël

Samedi 10 décembre, le marché de Noël fut l'occasion pour les visiteurs de trouver des cadeaux à mettre sous le sapin, découvrir des artistes... et pour les enfants celle de rencontrer le père Noël !



Marie-Anne Le Touzo est centenaire !

Originaire de Baden où elle a vu le jour en 1916, Marie-Anne réside à Penhoët depuis 2004. Le 14 octobre dernier, cette femme à la forte personnalité a fêté comme il se doit son centenaire entourée de sa famille et de ses amis.



Médaillés Jeunesse & Sport

12 bénévoles et responsables associatifs sinagots ont été distingués par la fédération française des Médaillés Jeunesse et Sports. Robert Giquel et Pierre Le Pêcheur ont reçu la médaille d'Argent, tandis que Marie-Thérèse Le Mestre, Bernard Raud, Robert Guillemot, Pascal Beyrand, Yves Quester, Hervé Malry et Bruno Corfmat (absent sur la photo) ont reçu la médaille de bronze.



Aux Œuvres Citoyens

La 2^{ème} édition d'Aux Œuvres Citoyens a permis aux habitants de se plonger dans le monde de l'image et du cinéma. Des enfants ont ainsi pu participer à l'atelier «Bidouille Numérique» de l'association Les P'tits Débrouillards et construire un boîtier en s'inspirant des vieilles caméras de cinéma à manivelle...



Semaine du goût à la petite enfance

A l'occasion de la Semaine du Goût, le service Petite Enfance a invité les enfants à la confection de pain et de crêpes et à la découverte des produits sur le marché de Vannes.



S O M M A I R E

4 ENFANCE - JEUNESSE

- Le Conseil des Jeunes Sinagots est installé !
- Quand deux générations se rencontrent...

5 NOUVEAUX PROJETS

- La « Maison du port », fruit d'une envie collective

6 RÉSERVE NATURELLE

- A la réserve naturelle, qui fait quoi ?

7 HABITAT ET ACTION SOCIALE

- L'IME du Bois de Liza totalement transformé

8 AMÉNAGEMENTS - DÉPLACEMENTS

- Les habitants redessinent la rue du Versa
- Rue du Verger, le restaurant « La Case » démoli

9 DOSSIER : Séné dans la nouvelle Agglo

- Rappel des principales compétences de Vannes Agglo
- Ce qui va changer avec la nouvelle agglo
- Ce que nous défendons

12 SÉNÉ SUR LE WEB

- Nouveaux sites, nouveaux services
- Optez pour la newsletter
- Une page Facebook « Ville de Séné »

14 LES PETITS PAS DANS LES GRANDS

- Premières actions du groupe de travail
- Une borne de recharge pour les voitures électriques

15 VIE ÉCONOMIQUE

- Bienvenue aux nouveaux commerces et services
- Accueil des nouveaux Sinagots

16 SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS

- L'expérience « Aux Œuvres Citoyens »
- « Le Poullanc se dessine », ça continue en 2017
- Projet sportif : les clubs sollicités
- Séné Team Boxing s'est fait une place dans le paysage associatif sinagot

ÉTAT CIVIL**18 PORTRAIT DE SINAGOTS**

- Une nouvelle génération d'ostréiculteurs

19 OPINIONS**La force discrète du bénévolat**

Nous vivons dans une société où tout se marchande, et le consumérisme grignote peu à peu le lien social. A contre-courant de ce mouvement, de nombreux Sinagots donnent gracieusement de leur temps : ils sont bénévoles. Par cet engagement, ils défendent sans le revendiquer haut et fort, en toute humilité, une autre idée de la société et du travail. Celle d'une société dans laquelle on peut donner sans retour, et dans laquelle le travail peut prendre la forme d'un engagement volontaire, non rémunérateur, mais avec une valeur ajoutée sociale inestimable. Car s'il est parfois possible d'évaluer le temps passé à partager son savoir, à organiser une fête, à encadrer des jeunes, à prendre soin des aînés ou des plus défavorisés, à défendre une cause, seul ou au sein d'une association, il est beaucoup plus difficile de mesurer l'apport essentiel du bénévolat : le ciment de la cohésion sociale qu'il crée entre chacun de nous.

Chaque bénévole symbolise ainsi, sans même y penser, une vision collective de la société. A l'heure du repli sur soi, puissions-nous donner à voir notre plaisir de vivre ensemble, en donnant du temps, en donnant gratuitement, en portant attention aux autres et en prenant part à la vie collective : puissions-nous tous, un jour, une heure, être bénévole !

Bonne année à tous.

*Luc FOUCAULT, Maire,
et Mathias HOCQUART,
conseiller délégué en charge de
la démocratie participative.*

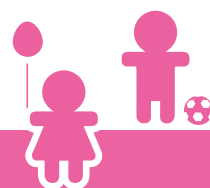
**Nerzh kuzh al labour a-youl-vat**

Ni a vev en ur gevredigezh ma vez marc'hatet pep tra ha ma weler pouez ar vevezerien é tistrujiñ al liammoù sokial a-dammigoù. Enep d'al luskad-se ec'h eus ur bochad tud e Sine hag a ro amzer a galon vat : tud a-youl-vat int. Dre an emroidigezh-se e tifenont, didrouz hag uvel, ur feson arall da welet ar gevredigezh hag al labour. Ur gevredigezh ma c'heller roiñ hep goulenn daskor ha ma c'hell al labour bout un engouestl a-youl-vat, dic'hopr, mes dezhañ un dalvoudegezh sokial a zo dibriz. Gellout a reer priziñ an amzer lakaet da ranniñ gouiziegezh gant tud arall, da aozañ ur gouvel, da sternañ tud yaouank, da gemer preder gant ar re gozh pe ar re zibourvez, da stourm evit ur gaoz bennak, en e-unan peotramant en ur gevredigezh. Mes kalz diaesoc'h eo muzuliñ perzh hollbouezus al labour a-youl-vat : al liamm krouet evel-se da stagiñ pep unan doc'h ar re arall er gevredigezh.

Pep den a-youl-vat, hep gouiet dezhañ, zo evel arouez ur feson da welet ar gevredigezh a-stroll. P'emañ techet an dud da vout serret arne o-unan, salv ma c'hellehemp diskouez hor plijadur é vevañ asambli en ur roiñ amzer, en ur roiñ evit netra, en ur deurel pled doc'h ar re arall hag en ur vout lodek er vuhez a-stroll : salv ma c'hellehemp razh bout a-youl-vat, un deiz, un euriad !

Blezaad mat deoc'h razh.

*Luc FOUCAULT, Maer,
ha Mathias HOCQUART, kuzuliour dileuriet evit an demokratelezh a-gevret.*



04



*Saluons
leur engagement !*

Le Conseil des Jeunes Sinagots est installé !

Mercredi 12 octobre, le Maire, Marie-Françoise Le Barillec, adjointe en charge de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire, ainsi que Pascale Laigo, conseillère municipale, ont installé les 8 jeunes participants au « Conseil des Jeunes Sinagots » (CJS). Guillaume, Louise, Kalyanne, Rose, Adrien, Flore-Anne, Sarah et Marie, tous Sinagots et âgés de 14 à 16 ans, se sont engagés en tant que conseillers jeunes jusqu'en avril 2018.

Les élus vont les accompagner tout au long de leur mandat pour mieux envisager la place des jeunes dans la ville. Pour Luc Foucault, ce mandat doit être un temps d'échange et d'actions bénéfique pour tous : « pour conduire un projet, il faut des idées, de la persévérance, et des moyens ». Pour présenter leurs projets à la population, il leur propose de participer à la rédaction d'un prochain bulletin municipal. Les jeunes auront aussi l'occasion de défendre leurs projets devant les commissions et le conseil municipal. L'équipe a déjà commencé à travailler sur trois projets en commission. L'un d'eux a déjà pris forme lorsque le CJS a accueilli, en octobre, 10 jeunes handicapés de l'Institut d'Education Motrice de Kerpape au centre culturel Grain de Sel, afin de participer ensemble à une animation avec les aînés de la commune. Cette visite fait suite au partenariat mis en place avec le point jeunes au cours de l'été 2016.

En complément de ces projets, les jeunes conseillers passeront quelques jours à Paris pendant les vacances de février. Ils visiteront ainsi une institution de la République.



**Tu habites Séné
et tu as entre 6 et 11 ans ?**

**Propose un dessin positif et d'espoir
qui illustre le respect des différences !**

**Dépose ton dessin entre le 15 février
et le 15 mars 2017 au service Enfance-Jeunesse.**

**Tous les dessins reçus seront exposés au centre
culturel Grain de Sel du 20 au 31 mars.**

**Vernissage de l'exposition et pot de l'amitié le
mercredi 22 mars à 17h30. Les enfants du CME
voteront pour leurs cinq dessins préférés.**

Un prix sera remis à leur auteur.



Concours organisé par le Conseil Municipal des Enfants, dans le cadre de la semaine de la solidarité contre le racisme et la discrimination raciale (20 au 24 mars 2017). Concours réservé aux enfants scolarisés du CP au CM2.

Quand deux générations se rencontrent...



Tisser du lien, s'ouvrir à l'autre, partager des expériences de vie : plusieurs générations se retrouvent pour un seul et même plaisir, celui d'être ensemble, tout simplement.

Depuis 2015, un projet de « Rencontres Intergénérationnelles » a été mis en place entre la résidence de Penhoët et le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Ce partenariat est né d'une volonté partagée par les acteurs de la vie sociale sinagote de créer du lien et développer la solidarité entre les générations. C'est notamment l'un des axes forts du projet social qui sous-tend les actions des services Petite Enfance de la commune.

Un projet intergénérationnel permet de créer des liens et des temps agréables et utiles à chacun. Pour les enfants dès le plus jeune âge, c'est l'occasion d'être en contact avec des personnes âgées. Pour ces dernières, la spontanéité des enfants est très souvent une source de joie. Chacun profite ainsi de la présence de l'autre.

En pratique, une à deux fois par mois, à l'occasion d'un atelier d'éveil, une dizaine d'enfants accompagnés de leur assistante maternelle et six résidents volontaires se rencontrent dans les locaux du RAM ou du foyer-logement. Lors de chaque rencontre, les échanges se font à l'occasion d'ateliers proposés par Elodie Lemestre, animatrice à la résidence Penhoët, et Aurélie Nouri, animatrice du RAM. L'accueil y est chaleureux et convivial, dans un environnement aménagé pour le confort de tous.



NOUVEAUX PROJETS

La « Maison du port », fruit d'une envie collective

Volonté de l'équipe municipale, la « Maison du port » devra ressembler aux Sinagots, se construire avec eux et surtout les rassembler. Un projet ambitieux de participation citoyenne.

Depuis la réunion publique du 21 septembre 2016, un groupe de Sinagots s'est constitué aux côtés des élus et techniciens impliqués, pour se lancer dans l'aventure « Maison du port ». 25 habitants participent donc désormais aux réunions successives, pour échanger et définir ensemble l'identité de ce futur espace, qui trouvera sa place à Port Anna. L'enjeu est de taille et les attentes importantes. L'échéance est prévue pour mai 2019, avec une inauguration dans le cadre de la Semaine du Golfe. Le calendrier est donc ambitieux, le cadre posé et la motivation présente !



*La participation citoyenne
est un défi, un risque à prendre
ensemble pour promouvoir
l'intelligence collective*

05

Le besoin d'un lieu convivial

A chaque réunion, de nombreux échanges et de belles idées fusent dans une ambiance dynamique et participative, afin d'imaginer un lieu convivial, d'animation et de valorisation du patrimoine sinagot. Qu'est-ce que le patrimoine sinagot ? Qu'est-ce qu'un lieu convivial ? Quel mode de gestion choisir, municipale, déléguée, associative... ? Avec quel budget de fonctionnement ? Quelles actions mettre en place et quel équilibre trouver entre la partie restauration et la partie animation ? Et comment préserver le calme et la beauté du site, tout en apportant de l'animation et de la nouveauté ?

La question complexe du mode de gestion et du fonctionnement est actuellement discutée, en même temps que se succèdent les propositions sur l'aspect physique du bâtiment et les transformations des extérieurs. La question des partenariats institutionnels et opérationnels sera abordée prochainement.

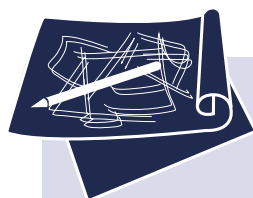
Des premières réponses peuvent déjà être apportées et fixent le cadre de la réflexion : le lieu ouvrira ses portes à tous, habitants comme usagers du port et visiteurs. La « Maison du port » devra naître et exister dans le respect des riverains et celui de la beauté et de la sérénité du site. Par ailleurs, un budget d'investissement de 350 000 € est provisionné par la mairie, auquel viendront s'ajouter des aides sous forme de subventions à rechercher auprès des partenaires du projet.

L'importance de faire vivre notre patrimoine immatériel

Le groupe souhaite pour ce nouveau lieu un patrimoine vivant et non figé. Parler du passé, oui, mais dans une vision dynamique et en lien avec les enjeux « d'ici et d'aujourd'hui ». Une place importante serait donnée au patrimoine immatériel, dans un souci de transmission vers les jeunes générations et notamment au travers des gestes, des savoir-faire, des échanges et des rencontres, formelles et informelles. Des liens seront tissés avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

La culture au sens large sera sans aucun doute le vecteur de transmission et d'animation. Il semble logique pour tous que le patrimoine maritime demeure l'entrée principale, sans pour autant délaisser les (nombreux) autres thèmes sinagots à promouvoir.

La « Maison du port » est un projet ambitieux et passionnant, aux mille questions. Les avis convergent ou divergent selon les thématiques abordées. Les débats dessinent peu à peu des avis collectifs. Les échanges et les idées des habitants serviront de fondements au projet proposé aux architectes en ce début d'année. Les réflexions restent ouvertes : l'idée est d'entendre chacun. La mairie de Séné est pilote de l'action portée auprès et avec les habitants, citoyens et associations locales. La participation citoyenne sera portée jusqu'au bout du projet.



La future Maison du port se tiendra en lieu
et place de l'actuelle capitainerie et des
garages attenants.





RÉSERVE NATURELLE

A la réserve naturelle, qui fait quoi ?

La réserve naturelle est un site important de la commune, au sein duquel travaille une équipe pluridisciplinaire de 11 personnes, dont 8 permanents, parmi lesquels trois agents de la Ville. Les cinq autres permanents sont salariés de l'association Bretagne Vivante. Observation scientifique, protection de la biodiversité, éducation à l'environnement et animation, les missions y sont très diversifiées :

1. Protéger le patrimoine naturel, en appliquant la réglementation. Deux personnes exercent la fonction de « garde ». Elles sont commissionnées par le ministre chargé de l'Environnement et assermentées par le procureur pour exercer une mission de police de la nature.

2. Gérer le patrimoine naturel, en réalisant des actions de gestion écologique. Programmées dans un plan pluriannuel, ces actions visent au maintien ou à la restauration des milieux.

3. Réaliser des suivis scientifiques afin d'évaluer l'efficacité des actions de gestion, ainsi que des recherches scientifiques nécessitant des suivis à long terme : pour comprendre le fonctionnement des écosystèmes, mesurer les changements climatiques... En recueillant des connaissances qui alimentent le réseau national et international des données sur la nature, les réserves dépassent leur intérêt local de conservation (voir l'article ci-dessous).

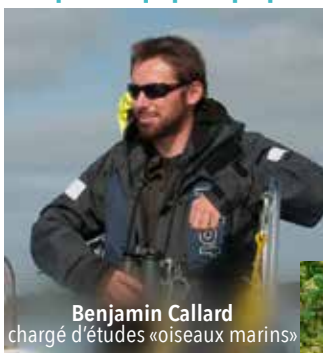
4. Faire découvrir le patrimoine naturel et sensibiliser à l'importance de préserver la biodiversité, par l'accueil du public et le partage des connaissances : animations nature, actions pédagogiques à destination des scolaires et étudiants, formations pour adultes...

5. Produire expertise et conseil : accompagnement de collectivités territoriales ou d'entreprises pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs activités, études d'impact, inventaires...

Vous voulez en savoir plus sur la migration et l'hivernage des Spatules blanches néerlandaises ?

Rendez-vous sur notre nouveau site web : www.reservedesene.bzh !

Une petite équipe implique des missions variées et une relative transversalité dans le quotidien.



Benjamin Callard
chargé d'études «oiseaux marins»



Bernard Demont
garde assermenté et technicien



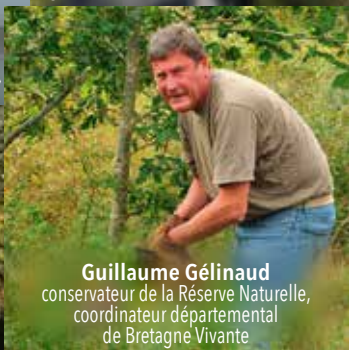
Yann Kergoustin
agent d'accueil et garde assermenté, il assure aussi des missions de communication



Marine Leicher
chargé d'études «oiseaux marins»



Bernard Horellou
technicien



Guillaume Gélinaud
conservateur de la Réserve Naturelle, coordinateur départemental de Bretagne Vivante



Matthieu Fortin
chargé de mission «oiseaux marins» (association Bretagne Vivante)



Vincent Jeudy
responsable de l'animation, animateur et formateur



Jean David (à gauche)
animateur et formateur, naturaliste, coordinateur régional «oiseaux» de l'association Bretagne Vivante



Laure Harivel
assistante administrative et agente d'accueil



Stéphanie Wojciechowski
(qui remplace actuellement Laure Harivel) : assistante administrative et agente d'accueil



Yves Le Bail (à droite)
animateur et formateur, participe à des activités de suivi et à des études naturalistes



HABITAT ET ACTION SOCIALE

L'IME du Bois de Liza totalement transformé

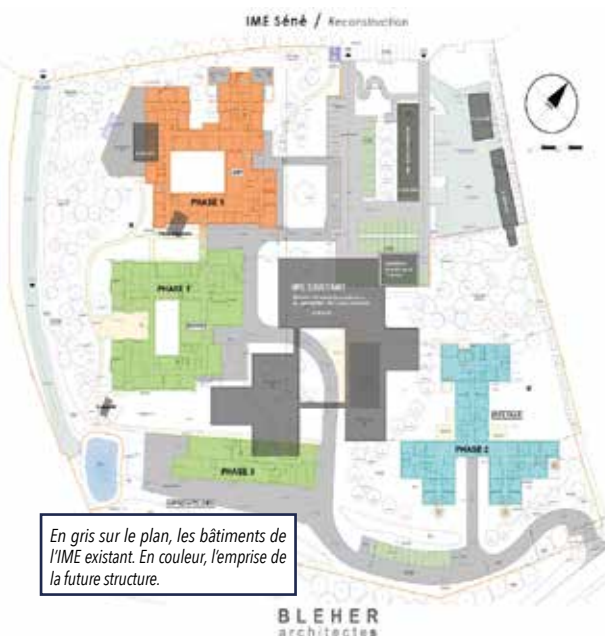
L'ADAPEI* du Morbihan, association également appelée les Papillons Blancs, prend en charge des enfants et jeunes adultes en situation de handicap mental dans plusieurs Instituts Médico-Educatifs du département. Celui du Bois de Liza, à Séné, va être entièrement reconstruit.

L'IME du Bois de Liza, qui accueille aujourd'hui 85 enfants, adolescents et jeunes adultes, en internat et semi-internat, sera entièrement reconstruit d'ici la rentrée 2018. Les bâtiments, qui sont la propriété de l'association, sont difficilement adaptables en l'état et nécessitent des agrandissements : en effet, la fermeture de l'IME de Plumelec entraîne une réorganisation de l'offre de service sur le département, afin d'être au plus près des familles. Le nouveau centre rassemblera donc les jeunes actuellement accueillis à Séné, ainsi que 17 jeunes arrivant de l'IME de Plumelec.

Le projet, chiffré à environ 11 millions d'euros, a débuté à l'automne. Il est mené par l'architecte Pierre-Jacques Bléher, choisi sur concours. L'Agence Régionale de Santé est partenaire du projet.

La nouvelle construction comprendra deux bâtiments d'accueil de jour pour l'enseignement, les activités éducatives et les prises en charge paramédicales, un bâtiment pour les ateliers d'apprentissages professionnels et un internat. Chaque unité sera identifiée par des couleurs distinctes pour aider les jeunes à se repérer. Les travaux se font par phase, afin que la structure puisse continuer à fonctionner. Les camions de chantier entrent par la rue du Bois de Liza et sortent par un accès créé rue des Spatules. Des temps d'échange avec les riverains sont organisés par la mairie tout au long du chantier.

*Association Départementale de Parents et D'Amis de Personnes handicapées mentales



En gris sur le plan, les bâtiments de l'IME existant. En couleur, l'emprise de la future structure.



Chaque unité sera identifiée par des couleurs distinctes pour aider les jeunes à se repérer.



07

Un défibrillateur a été installé à l'accueil de l'IME en juin dernier. Il est accessible aux heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (sauf vacances scolaires)

« Une cuisine professionnelle avec un restaurant pouvant accueillir du public »



Hélène Le Guellec, responsable de l'IME du Bois de Liza, détaille les nouveaux aménagements dont bénéficiera la structure.

« Nous profitons de la réorganisation pour retravailler les espaces. Nous allons presque doubler la superficie de la structure. L'internat devra accueillir à terme 44 jeunes contre 27 aujourd'hui. Les 6-13 ans et les 14-20 ans auront deux bâtiments distincts et les lieux seront mieux adaptés aux enfants présentant une déficience intellectuelle et/ou de l'autisme.

Enfin, les ateliers techniques seront globalement plus spacieux et mieux équipés, bénéficieront d'un grand bâtiment de type industriel et d'une cuisine professionnelle avec la perspective, à terme, d'un restaurant d'application pouvant accueillir du public. Tous ces équipements seront très appréciables, mais pas question de rester entre soi pour autant. Nous n'oublions pas nos objectifs d'inclusion dans la cité : nous voulons notamment continuer à développer les classes externalisées, comme à Dolto ».



08

Les habitants redessinent la rue du Versa

C'est par un travail d'échange habitants/élus qu'a débuté, en juillet dernier, la réflexion concernant l'aménagement de la rue du Versa et du chemin du Petit Versa. Il s'agissait, pour un groupe d'habitants du quartier déjà sensibilisés aux problématiques du secteur, d'identifier les enjeux et les objectifs des réaménagements et de proposer des pistes de travail au cabinet d'études chargé d'accompagner la municipalité.

Au cours d'une première réunion avec élus et techniciens, plusieurs attentes ont été exprimées par ces habitants :

- Sécuriser les circulations piétonnes et cyclistes
- Limiter le danger et la vitesse des automobiles
- Améliorer les conditions de stationnement public / visiteur
- Sécuriser, fluidifier et faciliter les sorties de véhicules des propriétés privées
- Réduire le trafic automobile et de poids-lourds
- Remédier à la voirie endommagée
- Effacer/enfouir les réseaux aériens

En réponse, plusieurs types d'aménagements ont été proposés :

- Créer des ralentisseurs, des chicanes, des écluses ou des resserrements
- Construire des carrefours giratoires pour réduire la vitesse
- Changer la destination de la rue (sens unique, poids-lourds interdits)
- Développer les placettes et espaces fédérateurs (zone 20 km/h)
- Créer une piste cyclable et reprendre les trottoirs
- Refaire le tapis d'enrobé et effacer les réseaux aériens



A partir de ce socle, le bureau d'études a préparé des esquisses d'aménagement qui ont été présentées lors d'une seconde réunion à ce même groupe d'habitants. Celui-ci a pu enrichir, voire recadrer le projet.

Dans le prolongement de cette démarche de co-conception, la Ville de Séné a organisé une troisième réunion en septembre 2016 pour aborder plus spécifiquement le traitement du carrefour entre la rue du Versa, la rue des Goélettes, et l'impasse Taillevant. Par la suite, le groupe d'habitants initial a exprimé son avis sur un avant-projet, présenté lors d'une réunion publique à l'ensemble des Sinagots.

Le projet d'aménagement final résulte donc d'un travail collégial associant les habitants, les techniciens et les élus. **Pour la rue du Versa, les travaux seront inscrits au budget 2017, pour une réalisation dans l'année. Pour le chemin du Petit Versa, les travaux seront différés à l'année suivante.**



Rue du Verger, le restaurant « La Case » démoli

En prévision des aménagements du futur quartier Cœur de Poulfanc, la commune a eu en 2012 l'opportunité d'acquérir l'ancien restaurant La Case. Depuis, le bâtiment s'est considérablement dégradé. Plusieurs intrusions et squats ont inquiété le voisinage ces derniers mois.

Afin de mettre fin aux occupations illégales et permettre un retour à la sérénité dans le quartier, la commune a pris l'initiative de faire démolir ce bâtiment.

Techniquement, la destruction du bâtiment ne peut être totale. En effet, l'ancien restaurant est mitoyen de deux autres commerces, il y a donc des contraintes de structures et d'isolation aux intempéries à prendre en compte.

Après la suppression de la terrasse et des murs non porteurs, seul un pignon, repeint, restera donc visible.

Comme précisé lors de la dernière réunion de quartier avec les élus, le désamiantage et la démolition sont planifiés au cours du premier semestre 2017.



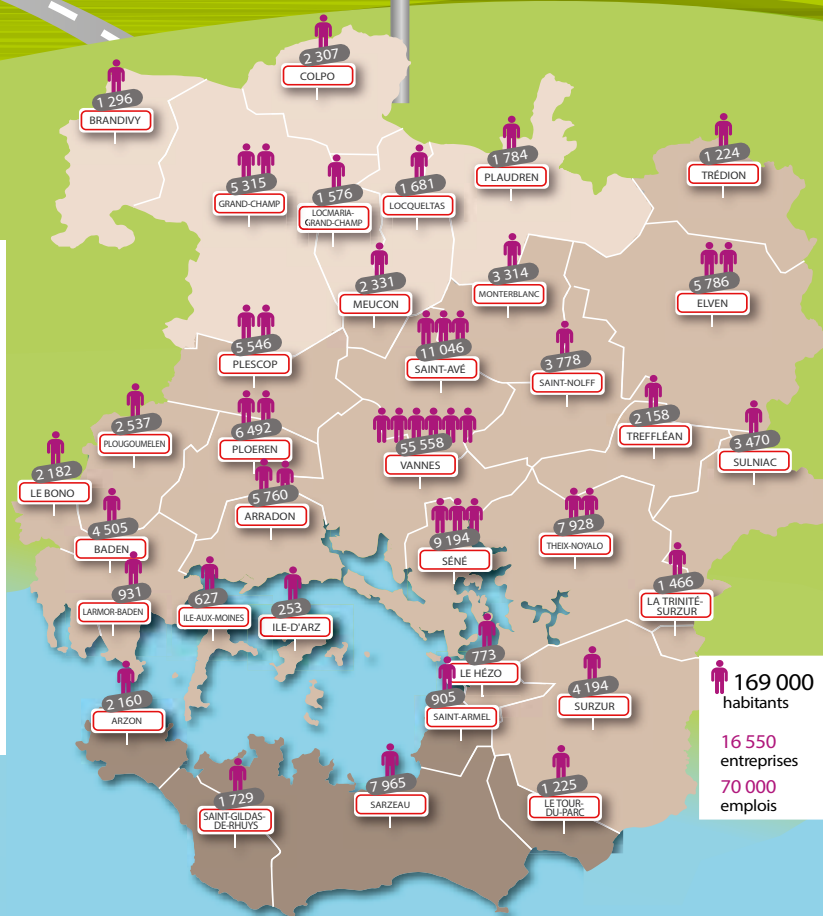
Donnons de la cohérence à notre territoire

09

Depuis le 1^{er} janvier et suite à la fusion de Vannes Agglo avec les deux communautés de communes de Rhuys et du Loc'h, notre nouvelle intercommunalité compte désormais 34 communes, rassemblant 169 000 habitants. Golfe du Morbihan Vannes Agglomération dessine un nouvel espace dans notre quotidien.

Une vraie opportunité se présente : améliorer la qualité de services publics communs. Mais aussi des risques : éloigner les citoyens des lieux de décision, effacer petit à petit le rôle et la place des communes.

Ce dossier doit permettre à chacun de comprendre ce que la loi va changer. C'est aussi l'occasion pour les élus de Séné d'exposer aux Sinagots leur position sur les grands dossiers communautaires.



Compte-rendu de la réunion publique du 1^{er} décembre

Nouvelle Agglo : les questions fusent

Quel est l'avenir des communes ? Que va-t-il leur rester à gérer ? Quels nouveaux liens avec le département, la région et l'Etat ? Qui va payer les nouvelles compétences de l'agglo ? Y aura-t-il des compensations de l'Etat ? Ce sont quelques-unes des nombreuses questions posées par des Sinagots à leurs élus lors d'une réunion publique intitulée « Vers quelle agglo ? », le 1^{er} décembre dernier en mairie.

« Si la loi qui entre en vigueur modifie le rôle de chaque échelon institutionnel, la commune restera le lieu des services de proximité à la population » ont tenu à rassurer d'emblée les élus. Et de citer l'action sociale, la petite enfance et la jeunesse, les affaires scolaires, les services aux familles... mais aussi les permis de construire, qui continueront à être signés par le maire. « Ne seront transférés à l'agglo que les politiques pour lesquelles la mutualisation apportera un "bonus" pour le territoire. On peut notamment penser à la politique de l'eau, et encore plus,

de l'assainissement. Les pollutions ne connaissent pas les frontières communales... ». Quant à la question des recettes de l'agglomération, « elles continueront à être assises pour les 2/3 sur la contribution des entreprises (ex-taxe professionnelle) et pour le tiers restant sur une petite partie de la taxe d'habitation perçue auprès des ménages, plus une dotation annuelle de l'Etat. Ce dernier étant, il est vrai, de moins en moins généreux vis-à-vis des collectivités... ». Dans la période à venir, en même temps qu'elles transféreront certaines de leurs compétences à l'agglomération, les collectivités transféreront donc également les recettes financières correspondantes.

A aussi été posée la question de la solidarité financière entre les communes de l'agglomération. « Ce sera l'un des premiers sujets que les élus de Séné soumettront au débat dans la nouvelle assemblée... sans être tout à fait sûrs du sens de la réponse », précise le maire.

Rappel des principales compétences de Vannes Agglo

Territoire

Aménagement et action foncière

- Mise en œuvre et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) - *outil de planification qui coordonne l'aménagement du territoire.*

Logement

- Mise en œuvre et suivi du Plan Local de l'Habitat (PLH) : programmation du type et du rythme de production des logements sur le territoire.

Accueil des gens du voyage

- Gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux.

Cadre de vie

Action culturelle

- Soutien à projets supra communaux.
- Mise en réseau d'animations et d'apprentissages.
- Gestion en régie de la salle de Musiques Actuelles EchonoVa

Action sportive

- Apprentissage du nautisme aux scolaires.
- Investissements dans des équipements sportifs communautaires : *Aquagolfe à Surzur, Golf de Baden, Vélodrome de Vannes.*
- Soutien à projets supracommunaux.

Enseignement supérieur

- Soutien aux investissements de l'Université de Bretagne Sud.

Solidarité

Politique gérontologique

- Gestion et animation de l'Espace Autonomie Séniors (EAS) pour une prise en compte des problématiques de vieillissement.

Crématorium

- Gestion du crématorium de Plescop.

Economie

Accompagnement à l'implantation d'entreprises

- Gestion de six parcs d'activités communautaires (*Aéroparc, Gohélis, Kénéah, Pentaparc, PIBS, Nautiparc.*)

Soutien à la création et à l'innovation

- Hébergement d'entreprises en création dans deux pépinières.
- Accompagnement de l'agence de développement et technopôle VIPE.

Aménagement numérique

- Déploiement du très haut débit sur tous les parcs d'activité économique.

Mobilité

Plan de déplacement urbain

- Développement d'infrastructures communautaires (*parkings-relais, aires de covoiturages, voies en site propre...*).

Transports en commun :

- Développement des services de Kiceo.

Environnement

Collecte et valorisation des déchets

- Optimisation du service collecte.
- Investissement et optimisation des déchetteries.

Ce qui va changer avec la nouvelle Agglo

La représentation des communes

Jusqu'alors, les communautés de communes de la presqu'île de Rhuy et du Loc'h comptaient respectivement 26 et 27 délégués communautaires et Vannes Agglo 63. Golfe du Morbihan Vannes Agglomération compte 90 conseillers communautaires.

La loi réserve 27 délégués pour Vannes. En revanche, la moitié des communes (17 sur 34) n'a qu'un seul délégué.

Séné compte désormais quatre conseillers communautaires au lieu de trois dans la précédente assemblée. Le conseil municipal a désigné Isabelle Dupas, adjointe au maire en charge de l'action sociale et des solidarités, comme quatrième déléguée pour la commune. Ce sont désormais ces quatre élus qui porteront la voix de Séné dans les débats, dans les commissions et dans l'assemblée communautaire.

De nouvelles compétences transférées par la loi

Nouvelles compétences obligatoires



Conséquences pour Séné

2017

Gestion et entretien des zones d'activités économiques.



Les secteurs d'activité du Poulfanc et de Kergrippe passent sous le giron communautaire.

Mise en œuvre d'une politique touristique communautaire et création d'un office du tourisme commun.



La taxe de séjour perçue jusqu'alors auprès des hébergeurs par la commune sera dorénavant perçue par l'agglo. Le point info tourisme de Séné passera sous gestion communautaire.

2018

Gestion des milieux aquatiques (GEMA).



La gestion et les interventions sur les cours d'eau passeront à l'intercommunalité.

2019

Gestion de la protection contre les inondations et les submersions marines.



L'entretien et les réfections des digues et ouvrages de protection seront à la charge de l'intercommunalité.

Eaux potables et pluviales + assainissement collectif et non collectif (avec lancement des études préalables au transfert dès 2017).



Séné devra dissoudre sa régie des Eaux et de l'assainissement et transmettre ses ouvrages à l'agglomération (notamment les sources situées à Saint-Nolff).

D'autres compétences « facultatives » ou « optionnelles »

En plus des compétences obligatoirement transférées, la loi laisse à chaque intercommunalité la possibilité d'élargir son domaine d'intervention à d'autres compétences. Sont concernés la culture, le sport, l'action sociale ou encore l'environnement. La loi laisse donc deux ans (jusqu'au 1^{er} janvier 2019) aux intercommunalités pour voter ses nouvelles compétences.

Un projet de territoire

Premier travail de la nouvelle assemblée : se mettre d'accord sur un « projet de territoire » qui sera sa feuille de route. Ce document précisera le programme et le calendrier d'actions de la nouvelle intercommunalité.

Une nouvelle présidence

Pour mettre en œuvre le projet de territoire et son fonctionnement, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération a élu un nouveau président entouré de vice-président(e)s, chacun(e) aura en charge une compétence de la nouvelle intercommunalité.

Une fiscalité commune

Les ressources de l'intercommunalité proviennent de la contribution des entreprises, d'une partie de la taxe d'habitation des ménages et d'une dotation de fonctionnement. Que ce soit pour les entreprises ou pour les ménages, la fusion n'aura quasiment pas d'impact. La fiscalité pourrait être amenée à évoluer en fonction des choix de la nouvelle assemblée et les politiques mises en place.

Ce que nous défendons

Comment les élus de Séné abordent-ils ces changements ? Comment se positionnent-ils sur les questions communautaires ? Que défendent-ils ? Voici leurs réponses.

Luc Foucault : Il faut redonner du sens à notre intercommunalité, y compris sur le plan financier. Pour nous, elle doit être un espace de solidarité entre les communes les plus riches, souvent situées sur le littoral, et les autres. Or, qu'observe-t-on ? Ce sont les communes les moins dotées, celles de l'arrière-pays, qui doivent déployer le plus de moyens (crèches, écoles...) pour accueillir l'essentiel des familles et des enfants qui s'installent sur le territoire. Nous serons au premier rang pour défendre ce principe de solidarité.

Quels nouveaux équilibres entre communes et intercommunalité ? Nous nous posons souvent la question. Si l'on veut éviter leur désintérêt, ou pire, leur décrochage, il faut que les élus communaux et les habitants s'y retrouvent. La mise en œuvre de politiques communes ne doit pas écraser les initiatives et les dynamismes locaux. Les réponses spécifiques à chaque commune concernant la pratique sportive, la place de la culture, de l'action sociale ou du logement doivent être maintenues. Pour nous, les services de proximité aux habitants doivent demeurer à l'échelon communal et ne peuvent être dilués.

Sylvie Sculo : Nous défendons également d'autres principes au sein de l'assemblée communautaire. Celui d'abord d'une meilleure prise en compte de la parité femmes-hommes dans les instances et les postes à responsabilités, mais aussi la possibilité pour les élus municipaux d'être associés aux réflexions communautaires. Ce n'est pas le cas et nous le déplorons. Nous souhaitons également une plus grande sobriété dans la gouvernance : notre agglomération a-t-elle besoin de 15 vice-présidents autour de son Président ? Nous avons fait une proposition pour réduire ce nombre à 10, avec le souhait de limiter aussi les cumuls de mandat, afin d'avoir des vice-président(e)s plus disponibles.

Nous avons la volonté d'associer l'ensemble des élus et les habitants aux questions intercommunales. A la demande des élus de la minorité Séné Terre Mer, un groupe de travail composé d'élus municipaux de toutes sensibilités se réunira avant chaque conseil communautaire pour analyser les dossiers. Le 1^{er} décembre, nous avons organisé une première réunion publique en mairie pour expliquer la fusion actuelle et ses incidences, mais aussi répondre aux questions des habitants sur le sujet. Nous devons poursuivre dans ce sens pour éviter que ne se creuse un fossé entre la population et l'échelon intercommunal. L'intercommunalité n'existe que pour mieux répondre aux besoins de ceux qui vivent et travaillent sur le territoire !

Isabelle Dupas, Dominique Auffret, Luc Foucault et Sylvie Sculo, élus communautaires.



Dominique Auffret : Nous devons tout mettre en œuvre pour donner plus de cohérence à notre territoire. Il y a quelques mois, nous avons voté pour le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'agglomération car il reprend tout ce qui nous semble essentiel au développement harmonieux de notre territoire. Conforme à la charte du Parc Naturel Régional, ayant largement mobilisé les acteurs du territoire dans leur diversité, ce document va dans le bon sens. Mais nous aurions souhaité que l'agglomération aille plus loin et que les élus adoptent le principe à très court terme d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui aurait garanti l'exacte mise en œuvre du SCOT. Parce que nous pouvons habiter une commune, travailler dans une autre, faire ses courses dans une troisième et avoir des loisirs dans une quatrième, etc. Les élus de Séné pensent que l'agglomération est la bonne échelle pour structurer une offre de logement, penser le développement économique, l'offre commerciale ou d'équipements.

Isabelle Dupas : Dans notre programme municipal, nous avons pris l'engagement d'agir pour la création d'une ligne de transport en commun entre le Poulfanc et le Bourg. Après avoir fait inscrire cette ligne dans le schéma directeur des transports collectifs de l'agglomération adopté l'année dernière, nous nous mobiliserons, avec le soutien des habitants, pour que l'échéance prévue de la création de cette ligne (en 2020) soit avancée ! Même si une expérimentation d'un service partiel les mercredis et samedis après-midis sera lancée en 2017.

Nous sommes POUR

Une ligne régulière de bus entre le bourg et le Poulfanc (dans les 2 sens) pour améliorer l'accès des habitants aux équipements et aux services de la commune.

Une accélération des travaux d'aménagement autour de la gare de Vannes avec l'arrivée de la LGV en juillet 2017, afin de mieux prendre en compte les usagers quotidiens du train et l'accueil des touristes. Soignons cette porte d'entrée sur notre territoire ! 

Nous sommes CONTRE

Le projet d'un vélodrome ARENA sur l'agglomération, qui ne se ferait qu'au détriment du développement d'autres équipements nécessaires et attendus par la population.

De nouveaux investissements sur l'aérodrome de Vannes-Meucon, du fait d'un trafic commercial très faible. Inévitablement, de nouveaux travaux viendraient hypothéquer le développement du réseau de transports en commun sur l'ensemble des communes qui réclament un meilleur service.

SÉNÉ SUR LE WEB

Exceptionnellement, le « Courrier des lecteurs » laisse place à une information communale. Votre rubrique sera de retour dans le prochain bulletin.



Nouveaux sites, nouveaux services

Pour mieux vous informer et vous apporter de meilleurs services en ligne, la Ville a décidé de se doter de trois nouveaux sites internet : elle modernise ceux de la commune et du centre culturel Grain de Sel et crée un site à part entière pour la Réserve Naturelle des Marais de Séné.

Plus intuitifs, plus clairs et plus faciles d'accès, les nouveaux sites internet de la Ville répondront aux normes d'accessibilité et seront consultables sur tous types de supports (grand écran, smartphones et tablettes).

Ces nouveaux outils s'accompagneront d'une « newsletter » (lettre d'information) pour les trois structures et la mairie a désormais sa page Facebook pour ceux qui souhaitent suivre l'actualité de plus près !

**Lancement
au 1^{er} février !**



www.sene.bzh

Le nouveau site de la mairie

L'actualité de la Ville occupera une grande place sur ce nouveau site. Une rubrique « La Ville se transforme » aidera les Sinagots à suivre de près l'évolution des projets et chantiers importants.

Un agenda vous permettra de suivre les nombreux événements et activités organisés sur la commune. Les associations pourront également renseigner cet agenda pour annoncer tous leurs rendez-vous grand public.

Un accès « Démarches en ligne » permettra d'effectuer plusieurs opérations depuis chez soi, qu'elles relèvent de l'état civil, de l'urbanisme ou encore de la vie associative ou des affaires maritimes. Petit à petit, cet espace s'étoffera pour proposer davantage de démarches dématérialisées. Un Espace Familles viendra entre autres le compléter dès la rentrée scolaire 2017, permettant aux familles de réserver des activités et de régler des factures en ligne.

Une foire aux questions guidera les internautes dans leurs interrogations sur de nombreuses thématiques (urbanisme, réglementation...).

Un plan interactif sera progressivement alimenté dans les prochains mois. Il permettra par exemple de situer les travaux en cours, les sentiers de randonnée, les parkings, ou encore les défibrillateurs présents sur la commune.



www.reservedesene.bzh

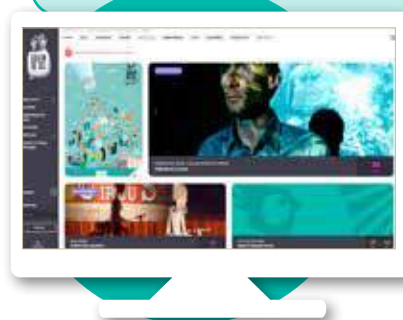
Le site de la Réserve naturelle des marais de Séné

La Réserve naturelle disposera désormais d'un site dédié, indépendant de celui de la Ville et adapté à ses différents publics. Ainsi, le visiteur comme le Sinagot y trouvera de l'information pratique pour préparer sa visite, de l'actualité mais aussi des informations plus pointues sur le travail scientifique de la réserve.

www.graindesel.bzh

Le site du centre culturel Grain de Sel

La part belle est ici faite à l'agenda, avec photos et vidéos des événements en cours ou à venir, et un accès rapide à la médiathèque en ligne et à la billetterie.



Vous aimez rester informé ? L'actualité vient à vous !

Optez pour la newsletter

Les trois structures (Mairie, Réserve et Grain de Sel) profitent de ce renouveau pour se doter chacune d'une newsletter. Pour s'inscrire, rien de plus facile, un bandeau vous y invitera en bas de page sur chaque site. Ainsi, plus besoin de chercher l'information : une sélection d'actualités arrivera directement dans votre boîte mail, une fois par mois environ.



Une page Facebook « Ville de Séné »



Pour mieux vous tenir informé de l'actualité, la Ville a d'ores et déjà créé sa page Facebook, sur laquelle seront publiés régulièrement actualités, rappels, infos pratiques et événements. Elle vient ainsi compléter les pages Facebook de la Réserve, de Grain de Sel et du Point Jeunes.



Les Petits Pas dans les Grands

Premières actions du groupe de travail « Les Petits Pas dans les Grands »

Plusieurs habitants se sont réunis à deux reprises afin de travailler sur des actions à mettre en place pour faire « des petits pas dans les grands. » L'idée partagée est bien de proposer à l'ensemble des Sinagots d'œuvrer quotidiennement, dans leurs foyers, et à la mesure de leurs moyens, même modestes, à la protection de l'environnement, de la planète et d'une vie sociale agréable. Il s'agit d'apprendre, de faire connaître et de partager ces petits gestes qui peuvent paraître insignifiants, mais qui, cumulés, peuvent avoir un réel impact.

Le collectif, après s'être accordé sur ces principes « des petits pas », a décidé d'organiser deux temps forts en 2017 :

La projection à Grain de Sel du film « Demain », de Mélanie Laurent, le dimanche 5 mars à 16h, suivie d'un débat et d'un forum des bonnes idées et initiatives éco-citoyennes. De quoi permettre aux Sinagots de réaliser qu'il y a déjà beaucoup d'occasions d'apprendre et de s'impliquer dans notre ville.



L'organisation de balades « Petits Pas » dans les quartiers, afin de découvrir, chez son voisin, sa voisine, des actions concrètes permettant de faire des économies d'énergie, de jardiner au naturel, de réduire ses déchets, etc.

➤ **La première balade aura lieu dans le bourg le samedi 4 février à 10h.**

Les débats nourris et les nombreuses idées du groupe laissent entrevoir de nombreuses actions à venir...

Il est toujours possible de se joindre à la démarche en contactant en mairie Denis Le Masle, lemasle-d@sene.com.

Une borne de recharge pour les voitures électriques

Une borne est désormais opérationnelle pour recharger les véhicules électriques ou hybrides, place Floresti dans le bourg de Séné. Une seconde devrait être installée par la suite dans le nouveau quartier Cœur de Poulfanc. Ces installations se font dans le cadre d'un projet de maillage départemental par le syndicat Morbihan Energies.

Deux types de bornes sont déployés sur le département : des bornes de recharge rapide sur les grands axes de circulation (un objectif de 11 bornes à terme), et des bornes de recharge normale ou accélérée, implantées à l'échelle communale (250 à court terme).

Le coût de l'installation, de 12 000 € environ, est financé de la manière suivante : 20 % par Morbihan Energies ; 50% par l'Etat ; 20 % par la Région Bretagne ; 10% par la commune (soit 1 200 €, avec la mise à disposition de places de parking et la signalisation au sol).

La borne installée dans le bourg de Séné, compatible avec tous les modèles de véhicules électriques ou hybrides, recharge 80 % des batteries en 45 minutes environ (soit une autonomie de 100 km).

Le propriétaire d'un véhicule électrique pourra se munir d'une carte d'abonnement pour 18€ par an, ce qui lui permettra de bénéficier d'un tarif préférentiel d'1,90 € pour 1h30 de charge, de connaître l'état des bornes et leur disponibilité, d'en réserver une, de recevoir des alertes SMS... Un usager non abonné se verra facturer 2,40 € pour 1h30 de charge. Le paiement se fait au choix : en ligne avec un smartphone, ou en paiement sans contact avec une carte bancaire, directement à la borne. Toutes les bornes présentes dans le Morbihan sont localisables sur le site www.morbihan-energies.fr. Le site délivre également tous les renseignements utiles pour l'inscription au service et son fonctionnement.



La première borne a été implantée place Floresti, à proximité du restaurant Ar Gouelenn. Dans un premier temps, cette borne sera desservie par une seule place de parking, afin de ne pas empiéter sur le stationnement « classique ». Puis si sa fréquentation le justifie, une seconde place lui sera réservée.



Bienvenue aux nouveaux commerces et services

Crêperie du Poulfanc

Gilbert et Marinka Le Broc, anciens propriétaires de la crêperie du Gouavert, proposent désormais leur savoir-faire au Poulfanc, face à l'Intermarché. La salle peut accueillir 48 couverts. Toutes les préparations sont faites maison et, quand c'est possible, à partir de produits locaux, voire bio. Galettes et crêpes sont pour certaines accompagnées de glaces et sorbets aux parfums originaux : moutarde à l'ancienne, tomate basilic, violette, thé vert...

Le midi, une formule à 12€ est proposée, avec une galette, une crêpe et une bolée de cidre.

24 rue des Vosges, Le Poulfanc (près du Comptoir de la Mer),

Tél. 02 97 69 33 18, creperiedupoulfanc@gmail.com.

Du lundi au samedi de 12h à 14h, jeudi, vendredi et samedi soir à partir de 19h.



15

Axa, Finances Conseil et Profil Invest : un pôle multi-services

Parce qu'elles ont des activités complémentaires dans le domaine du conseil, les trois sociétés se sont installées dans une même structure.

Chez Axa, Philippe Gros, Frédéric Raby et leurs trois collaboratrices proposent leurs conseils dans les domaines de l'assurance et de la gestion de patrimoine, pour particuliers et professionnels.

Tél. 02 97 42 55 20, agence.rabygros@axa.fr

Chez Finance Conseil, Benoît Quelard et Diana Blanchard proposent du courtage en financements, pour particuliers (achat immobilier, renégociation) et professionnels (achat d'immobilier d'entreprise, création ou développement d'activité, financement de trésorerie).

Tél. 02 97 68 80 49, d.blanchard@financeconseil.fr

www.financeconseil.fr

Profil Invest, c'est Dominique Beaugeard. Avec 20 ans d'expérience en tant qu'indépendant, il vous conseille en immobilier d'investissement et défiscalisation (se constituer un patrimoine, préparer sa retraite grâce à des revenus complémentaires, rechercher le meilleur dispositif fiscal).

Tél. 02 97 42 75 19 - 06 03 44 98 68

profilinvest56@orange.fr - www.profil-invest.com

6 place Paul Emile Victor (face au collège Cousteau)



Accueil des nouveaux Sinagots

Vous résidez à Séné depuis moins d'un an ?

Le Maire, Luc Foucault, et l'ensemble de l'équipe municipale sont heureux de vous convier à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants :

**Samedi 21 janvier, à 11h
Salle du Conseil Municipal**

Pour y participer,
inscrivez-vous à l'accueil de la Mairie,
par téléphone au **02 97 66 90 62,**
ou par mail : **contact@sene.com**
en indiquant vos nom, prénom
et le nombre de participants
(adultes et enfants).



SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS



L'expérience Aux Œuvres Citoyens !

La 2ème édition du projet artistique participatif « Aux Œuvres Citoyens ! » s'est déroulée du 4 au 12 novembre 2016. Ce fut l'occasion pour les Sinagots de se plonger dans le monde de l'image et du cinéma et de créer aux côtés d'artistes.

Pascal et son fils Nicolas ont choisi l'atelier « Kino Cabaret », un mouvement cinématographique international dont la devise est « Faire bien avec rien, faire mieux avec peu, mais le faire maintenant ». Encadrés par des professionnels, leur mission était de créer en 48h un film de 7 minutes mettant en avant la ville de Séné.

Qu'est-ce qui vous a poussé à participer à cette aventure ?

Le sujet de la vidéo m'intriguait depuis quelques temps. Et finalement les occasions sont assez rares de partager une aventure avec nos enfants. Nicolas en garde un excellent souvenir et une grande fierté. Il doit d'ailleurs faire un exposé au collège autour d'une affiche publicitaire et il a choisi de présenter l'affiche d'« Aux Œuvres Citoyens ».



Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

Ce fut tout d'abord la découverte d'une profession, qui nécessite beaucoup de qualités techniques et humaines. J'ai apprécié le professionnalisme de Sylvain Huet de la Télé d'Ici, qui nous a guidés et accompagnés. C'est aussi très gratifiant à la fin d'obtenir une œuvre dont on puisse être fier ! La démarche fut très complète : scénario, film et technique liée à la caméra, puis montage et prise en main du logiciel de montage. Il y a un très bon équilibre entre les exigences techniques et la liberté créative.

Seriez-vous prêts pour d'autres aventures participatives ?

Je suis prêt à recommencer sur le même format. Les amis venus assister à la projection ont ressenti l'envie d'entreprendre l'aventure. C'est contagieux !

"Le Poulfanc se dessine !" Ça continue en 2017



Les œuvres réalisées en 2016 dans le cadre du projet participatif « Le Poulfanc se dessine » ont donné envie aux habitants de poursuivre cette aventure collective et créative dans le quartier.

De nouveaux habitants se sont mobilisés, autour d'autres artistes référents : cette fois, des ateliers d'initiation au travail de la terre et de la céramique ont

réuni une quinzaine de personnes, en prévision d'un projet sur le parc de Limur et la salle du Temps libre.

Une fresque en céramique, des cabanes, des arbres étranges, du land art... D'autres idées émergent et la dynamique se poursuit autour des œuvres existantes : les personnages de la place d'Irlande prendront peut-être des couleurs, de nouveaux pompons seront accrochés ailleurs et un aménagement pourrait voir le jour au pied de la fresque route de Nantes.

Le quartier du Poulfanc n'a pas fini de se peindre, de se dessiner et d'évoluer. Les ateliers se poursuivront durant le printemps et l'été 2017, il est toujours temps de nous rejoindre !

Contact : Direction Sport Culture et Vie associative, meheust-t@sene.com.

www.graindesel.bzh
Grain de Sel se dote d'un nouveau site web !

➔ Avec Digitick, réservez vos billets en ligne !

➔ Consultez la médiathèque en ligne : la liste et la disponibilité des ouvrages puis réservez-les en un clic

État civil

NAISSANCES

SEPTEMBRE : DUPUIS Raphaël

OCTOBRE : IMAMOU BOURSICOT Khalyssa

HEBERT Tom - HANQUET Gabin - BERNARD Mayeul

NOVEMBRE : DION BAUCHE Zachari - TABARIC Andréa

GILLIGMANN BANULS Elidja - FABLET Manon

DÉCEMBRE : CAROSIN Aëdan - BONTEMPS Manon

ZORGATI Chaima - LE LOHÉ Esteban

MARIAGES

17 septembre 2016 BADRI Roméo et GREEN Marie-Angèle

01 octobre 2016 BITSCH Arnaud et YAN Qiong

19 novembre 2016 VALET Arnaud et MOUSSIE Emilie



SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS



Projet sportif : les clubs sollicités

Nous vous le présentons dans le bulletin de juillet 2016 : la Ville et l'Office Municipal des Sports (OMS) travaillent à la définition d'un projet sportif territorial. Dans ce cadre, la municipalité a dès à présent fixé les grandes orientations des actions à mener pour développer le sport à Séné :

Le sport doit :

- encourager la mixité (sociale, de genre, intergénérationnelle...) ;
- participer à l'animation du territoire ;
- faire la promotion du bien-être et du vivre-ensemble.

Pour ce faire, deux principaux axes de travail ont été définis :

- Renforcer le partenariat avec l'OMS
- Engager avec lui un dialogue constructif afin d'accompagner le développement des clubs de manière équitable

À l'automne, une commission a été créée pour continuer la réflexion entamée entre la Ville et l'OMS sur la base du diagnostic sportif réalisé en 2015. Cette commission doit contribuer à définir les priorités et les moyens de mise en œuvre du projet. La participation des clubs sportifs est donc essentielle.

Séné Team Boxing s'est fait une place dans le paysage associatif sinagot

Ludovic Breton est entraîneur, responsable, mais aussi et en tout premier lieu créateur du Séné Team Boxing. Philippe Rolland, adjoint aux Sports, a assisté à la naissance et à l'essor de l'association, en tant qu'élus et membre de l'Office Municipal des Sports (OMS). Tous deux reviennent sur la réussite de ce projet.

Ludovic Breton : L'idée est née en 2008. Il y avait déjà un club de boxe française, du judo et d'autres arts martiaux. Mais pas de boxe anglaise. Chaque pratique ayant son public, il y avait une complémentarité. Le club a pu voir le jour en 2010, avec l'accompagnement de l'OMS.

Philippe Rolland : Pour toute création d'une nouvelle section sportive, l'Office Municipal des Sports étudie la pertinence du projet présenté. L'arrivée du Séné Team Boxing a suscité pas mal d'inquiétudes à l'époque. Si un an et demi de travail, de clarification et de réflexion ont été nécessaires pour aboutir à sa création, le vote s'est finalement fait à l'unanimité, une grande satisfaction pour l'OMS.

Ludovic Breton : La mairie et l'OMS nous ont accompagnés tout au long du projet et nous ont permis d'aménager la salle pour accueillir la boxe anglaise.

Philippe Rolland : Le club a présenté un projet abouti et s'y est tenu. On a donc essayé de l'accompagner au maximum. Il est clair que le rythme de la collectivité et les contraintes calendaires font appel à la patience des clubs. Mais c'est quelque chose qui a été compris.

Ludovic Breton : Aujourd'hui, notre club accueille environ 130 licenciés, la majorité en loisirs : beaucoup de jeunes, des femmes et une section handiboxe d'une vingtaine d'adhérents, la plus grande de France. La Journée des Associations a été un excellent support, grâce à la publicité que nous ont fait les JO. Les gens dépassent les idées reçues. Ils découvrent un sport avec des valeurs et nécessitant technique, vitesse et coordination. Notre volonté désormais, c'est de former de jeunes Sinagots et de les amener en compétition dans quelques années.



Philippe Rolland : Pour l'OMS et la collectivité, et notamment dans le cadre du Projet Sportif Territorial, Séné Team Boxing est un club moteur. De par son projet, ses valeurs et son dynamisme.

Ludovic Breton : Nous sommes reconnaissants pour le soutien que nous avons reçu, c'est normal de renvoyer l'ascenseur. Cette année on a pris part aux Tickets Sports Loisirs et aux Nocturnes. L'idée, c'est aussi que l'asso s'intègre au cœur de la ville. Pour ça, on collabore avec d'autres clubs, on échange, on se partage du matériel, on se dépanne pour des créneaux horaires. Pour ce qui est de l'événementiel, nous organisons un vide-greniers chaque année. La formule du gala avait beaucoup plu également il y a quelques années. L'idée n'est pas au placard ; on attend seulement d'avoir des compétiteurs sinagots à l'affiche !



PORTRAIT DE SINAGOTS

Une nouvelle génération d'ostréiculteurs

Nicolas Jacob et Pierre Richard sont ostréiculteurs sur la presqu'île de Langle. Ils ont accepté de nous parler de leur profession et de leurs conditions de travail à Séné, où ils prennent chacun la suite de l'exploitation parentale.

Pourquoi reprendre l'entreprise de vos parents ?

Nicolas Jacob : *On a toujours baigné dedans ! En fait moi j'ai eu une expérience à l'étranger, mais je suis vite revenu ici !*

Pierre Richard : *Moi aussi j'ai tenté autre chose, mécanicien bateau, mais ça ne m'a pas plu.*

Nicolas : *On ne se sent pas obligés de le faire. Bien sûr, on se pose la question. Que va devenir l'affaire si je ne reprends pas ? Mais on aime ça.*

Pierre : *Et puis, on ne part pas de rien. Ceux qui démarrent de zéro doivent attendre trois ans avant de vendre leur première production. Ce sont des investissements assez conséquents. Nous, on a déjà une clientèle.*

Nicolas : *C'est une chance pour nous. Il m'est arrivé d'entendre mes parents dire que c'était compliqué.*

Vous n'êtes pas les seuls ostréiculteurs sur la commune ?

Pierre : *Contrairement à d'autres communes, on n'est pas très nombreux ici. Sur Séné, on est six. Du coup, les manières de travailler sont différentes. On fait davantage de vente au détail.*

Nicolas : *On n'est pas tous sur les mêmes marchés non plus. Nous, on est tous les deux sur le marché de Vannes, et Pierre fait Saint-Nazaire également. Nos deux entreprises ont la même façon de fonctionner, et puis on se connaît en-dehors aussi, du coup, on s'entraide parfois dans le travail, au niveau matériel comme humain. Moi je suis associé depuis quatre ans avec mon père, qui arrêtera dans trois ans. Nous sommes au minimum quatre à temps plein, avec des saisonniers pour les périodes chargées.*

Pierre : *Avec mon père, on n'est que tous les deux. Il s'occupe de la vente, des marchés, moi de la production.*

18



Collecteur pour naissains



Tri des huîtres

Petit cours d'ostréiculture avec Pierre et Nicolas...

Nicolas : Le cycle d'une huître dure trois ans. Nous avons des parcs en Charente-Maritime pour la 1^{ère} étape, le « captage ».

Pierre : L'été, lorsque les huîtres sont laiteuses, c'est-à-dire en période de reproduction, on y pose des collecteurs, en espérant que les larves d'huîtres s'y accrochent.

Nicolas : Au printemps suivant, on ramène les jeunes huîtres au chantier à Séné et avec des machines, on décolle les naissains. Elles sont alors de la taille d'un ongle.

Pierre : On les remet dans l'eau, dans des poches avec un maillage fin, qui en contiennent 3000 environ. Nous avons pour cela des parcs autour de l'île d'Arz, Nicolas en a sur Séné aussi. Ce sont des concessions pour lesquelles nous versons une redevance aux affaires maritimes.

Nicolas : au bout de 8-9 mois, les huîtres ont grossi. On les place alors dans des plus grandes poches par 400 ou 500. Elles y restent un an. On les surveille, on les trie, jusqu'à ce qu'elles aient atteint la taille pour être consommées. Il y a plusieurs calibres, en fonction du poids. Il en faut de toutes les tailles pour satisfaire tous les clients.



On parle beaucoup des difficultés rencontrées par les ostréiculteurs, qui sont obligés de diversifier leur activité pour continuer...

Nicolas : *On observe actuellement une perte d'environ 50% sur les naissains... (voir l'encadré). On a même eu des pics à 70 et 80%... Du temps de nos parents, la mortalité était de 10 à 15%, c'était des morts « naturelles ». Depuis 2008, un virus dans l'eau, une forme d'herpès, est devenu particulièrement virulent. On ne peut pas faire grand-chose, à part éviter de trop bouger les huîtres pour ne pas les fragiliser, les rapprocher de la surface de l'eau pour qu'elles durcissent davantage. Sur les huîtres de taille marchande, ça représente des pertes de 20 à 30%.*

Pierre : *On a la chance de parvenir à écouler des huîtres toute l'année, avec les marchés et les commandes des restaurants.*

Nicolas : *Il y a la vente en semi-gros aussi, des dizaines de kilos livrés en poissonnerie ou supermarché.*

Pierre : *On a moins la corde au cou qu'une entreprise qui fait de la vente en gros*. On n'a rien changé, on s'adapte avec le peu de techniques qu'on connaît pour protéger nos huîtres et on attend des réponses des personnes dont c'est le travail d'étudier tout ça.*

Travaillez-vous de la même manière que l'ancienne génération ?

Nicolas : *Au début, les anciens triaient les huîtres à l'oeil, en fonction de leur poids. Ils étaient doués ! Depuis 2005, mon père a une trieuse automatique. Chaque génération essaye d'apporter des améliorations, de faire mieux que la précédente. On essaye tant bien que mal d'améliorer nos conditions de travail.*

* Dans le cas de la vente en gros, des courtiers rachètent des centaines de kilos d'huîtres pour les revendre dans toute la France et au-delà.

Energies locales

Séné Avenir Solidarité adresse tous ses vœux de bonheur et d'épanouissement à chaque Sinagot.

Le printemps 2017 verra bien sûr l'aboutissement d'une longue séquence électorale, où ce qui compte vraiment, comme par exemple la préservation des équilibres écologiques, ne sera hélas que très peu abordée. Aussi nous souhaitons formuler deux vœux pour notre territoire et ses habitants :

Depuis le 1^{er} janvier nous faisons désormais partie d'un nouveau territoire « Golfe du Morbihan Vannes agglomération ». Nous émettons le vœu que notre nouvelle communauté se dote de projets ambitieux et largement partagés. Le développement des intercommunalités ne s'est pas encore traduit par des synergies efficaces, notamment sur la mutualisation des moyens. Les élus ne doivent plus percevoir l'agglomération comme un prestataire de services gratuits, mais donner un véritable sens au mot communauté.

Pour notre commune, outre la poursuite ou l'aboutissement de plusieurs projets annoncés par les élus SAS, nous souhaitons que 2017 soit l'année de l'engagement véritable et concret de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables. Après les COP 21 et 22, il est désormais temps de passer à l'action. Les premières esquisses du budget 2017 laissent à penser que la commune sera porteuse d'un projet innovant. Mais rien ne sera possible sans une implication forte de chacun, citoyen et consommateur d'énergie. Un projet de production citoyenne d'électricité par la création d'une ou plusieurs unités de production par panneaux photovoltaïques est en cours de constitution. L'objectif est d'impliquer localement le maximum d'habitants dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la protection de la planète.

Très bonne année 2017

*L'association Séné Avenir et Solidarité.
seneavenirsolidarite@gmail.com*

Démocratie affichée

Tout en regrettant que le sujet n'ait pas fait l'objet de campagne d'informations auprès des communes concernées, à l'heure où nous rédigeons ces lignes, le devenir de Séné dans la future agglomération est figé.

Si la majorité municipale avait eu le souci de représenter Séné dans toute sa diversité, nous aurions dû être proposés pour siéger au nouveau conseil communautaire. C'était sans compter sur l'exercice dans la toute-puissance de cette gouvernance. Aussi, l'opposition a refusé de participer au vote pour l' élu supplémentaire dans la nouvelle agglomération.

Vos retours et encouragements suite aux articles parus dans la presse montrent la confiscation de la parole de l'opposition par une équipe en place qui crie haut et fort le manque de démocratie à l'agglomération et fait pipre au niveau communal.

Pourtant n'avez-vous pas le droit à une représentation, vous qui êtes 46% à nous avoir fait confiance ?

Est-ce une sanction pour tous ceux qui osent dire que la politique « tout culture, tout loisir » de l'équipe en place n'est plus ce qu'ils attendent ?

Est-ce une crainte de leur part de voir l'opposition soutenir une gouvernance à l'agglomération qui souhaite mener une politique cohérente et efficace en dehors de toute politique politicienne locale ?

Merci pour vos nombreux soutiens qui nous permettent d'être porteurs de nos engagements et de les défendre. Nous relayerons votre parole auprès d'une majorité qui témoigne de sa volonté de faire valoir ses seuls positionnements.

*Corinne Serge - Pascale Brunel - Guénahel Le Porho
Séné Terre Mer*

Vous avez dit Démocratie ?

Communauté d'Agglomération : lors du Conseil municipal de novembre, nous avons eu la confirmation que Séné devrait avoir un siège de plus à l'Agglomération de Vannes, grâce à la fusion avec les communautés de communes de Sarzeau et de Grand-Champ, passant de 3 à 4. Normalement, lors des élections, les sièges sont répartis à la proportionnelle, en fonction des résultats. Cela veut dire que nos collègues de « Séné Terre et Mer » auraient dû se voir attribuer ce siège supplémentaire. Et bien non ! Monsieur le Maire de Séné, qui chante à qui veut l'entendre que chaque Sinagot doit se sentir représenté, a verrouillé l'affaire, a imposé un vote au Conseil municipal et a fait élire une de ses colistières au détriment de notre collègue, Pascale Brunel. Cela veut dire que 46 % des Sinagots ne seront pas représentés dans la future Agglomération ! Ainsi que l'a dit Pascal Gandon, il s'agit purement et simplement d'un « déni de démocratie ». Cela n'a pas plu, quelle importance...

Nous continuerons d'appuyer là où ça fait mal et à mettre la municipalité face à ses propres incohérences.

Primaire de la droite et du centre : bravo à tous les Sinagots qui se sont déplacés pour participer à un bel exercice démocratique visant à désigner celui qui, pour nous, devrait être le prochain Président de la République.

Bonne année : à tous les Sinagots, nous adressons nos vœux de santé, de réussite personnelle, professionnelle ou associative. Puisse 2017 être pour nous tous une année où nous prendrons plaisir à vivre ensemble, dans la Paix et la Fraternité, dans la fierté d'être Français, dans un Pays qui veut avancer, au cœur de l'Europe, avec une voix qui porte dans le Monde. Bloavez Mad !

*Pour Séné Action Renouveau : Pascal Gandon,
Claude Poissemeux, Philippe Prévost*

Agenda

des manifestations

JANVIER

Sam. 7	Vœux du Maire , Grain de Sel Interclubs bretons de scrabble , Scrabble Sinagot, salle de Limur
Dim. 15	Stage de gymnastique , salle des fêtes
Sam. 21	Burn's Night, Alba Bihan , salle des fêtes
Ven. 27 & Sam 28	Raid Natura Xtrem , complexe sportif Le Derf
Sam 28 & Dim 29	Forum social , écomusée, maison des associations, cantine du bourg

FÉVRIER

Sam. 4	Stage de tango et Milonga (bal de tango), Ty Tango, salle des fêtes
Dim. 5	Rando gourmande , Séné Donegal, maison des associations Repas , Maison du Cœur portugais, salle de Limur
Mer. 15	Don du sang , maison des associations
Sam. 25 & Dim. 26	Fest-Noz et concert, Korriganed , salle des fêtes

MARS

Ven. 3	Concert , Dialaya-Séné, salle de Limur
Sam. 4	Un samedi au coin du jeu , Grain de Sel
Dim. 5	Fest-Deiz , cercle folklorique, salle des fêtes Repas paroissial , maison des associations
Dim. 12	Concert des Copains Sinagots , salle des fêtes Foire à la puériculture , Hatoup Diwan, gymnase Cousteau
Sam. 18	Concours de belote , Club Vermeil, maison des associations Compétitions d'athlétisme , Séné Athlétisme, gymnase Cousteau
Sam. 18 & Dim. 19	Stage de danse écossaise , Alba Bihan, sall'Icorne
Ven. 24	Repas de printemps , amicale Claude Aveline, sall'Icorne
Sam. 25	Repas de printemps , amicale Dolto, cantine du bourg Saint-Patrick , Séné Donegal, salle de Limur Milonga (bal de tango), Ty Tango, salle des fêtes

AVRIL

du 1 au 23	Exposition , Atelier Bleu, écomusée
Sam. 8 & Dim. 9	Salon de la maquette , Séné Rail Miniatures, gymnase Cousteau
Dim. 9	Repas , Maison du Cœur portugais, salle de Limur
Sam. 15	Atelier , Jardiner en pays vannetais, Ty Kelou
Dim. 23	Elections présidentielles 1^{er} tour
Merc. 26	Don du sang , maison des associations
Sam. 29	Repas dansant , FNACA, salle de Limur Milonga (bal de tango), Ty Tango, salle des fêtes
Sam. 29 & Dim. 30	Stage de danse , Ty Tango, maison des associations

2^{ème} édition

Forum infos jeunes

Focus sur les emplois saisonniers dans la région. Au programme, rencontres avec des recruteurs, conseils, explication des dispositifs, ateliers CV et lettre de motivation.

Mercredi 22/02/2017
de 14 à 17h
Centre culturel Grain de sel

Conseils municipaux :

Jeudi 2 février
Jeudi 23 mars



Grain de Sel :
découvrez le programme
janvier-juin dans une toute
nouvelle plaquette !

